

**DECISION PORTANT CONCLUSION D'UN AVENANT  
AU MARCHÉ N°202207**

**DECISION N°2025/08**

**Le Président de la Communauté de communes Convergence Garonne,**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10

VU la délibération n°2024-017 du 28 février 2024 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée (MAPA) en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget et après avis du Bureau, ainsi que toute décision concernant leurs avenants après avis du Bureau lorsque ceux-ci n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 15% (quinze pour cent) et lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 100.000 €HT » ;

CONSIDERANT le marché n°202207 conclu avec la société APAVE pour les vérifications périodiques des bâtiments et des installations

CONSIDERANT que la Communauté n'a plus la gestion de plusieurs bâtiments suite à des vente ou restitution aux communes

**DECIDE**

**ARTICLE 1 : DE CONCLURE l'avenant n°3 au marché n°2022M07**

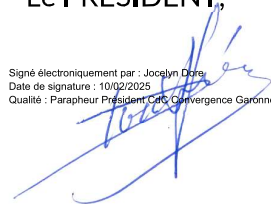
**ARTICLE 2 :** Conformément aux dispositions de l'article L. 2322-1 du Code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire et figurera au registre des décisions de la collectivité ;

*Le Président :*

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

FAIT à PODENSAC,  
Le PRÉSIDENT,

Signé électroniquement par : Jocelyn Doré  
Date de signature : 10/02/2025  
Qualité : Parapheur Président Cde Convergence Garonne



Jocelyn DORÉ



**MISE EN LIGNE LE : 25/03/2025**

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le



ID : 033-200069581-20250210-DEC2025\_09-AR